

1. Application des conditions générales de vente

Toutes les ventes d'ABET FRANCE sont régies par les présentes conditions générales de vente.

Toute commande des produits d'ABET FRANCE emporte à titre de condition substantielle acceptation sans aucune exception des présentes conditions générales de vente qui excluent les conditions générales d'achat du client. En cas de contradiction ou de différence entre les présentes conditions générales et les conditions particulières figurant au verso, ces dernières prévaudront.

2. Passation et confirmation de commande

Les commandes ne sont définitives que si elles ont fait l'objet d'une acceptation établie par écrit ou par courriel et signée par le ou les représentants autorisés d'ABET FRANCE. Les commandes sont passées par courriel ou télécopie et engagent le client dès leur réception par ABET FRANCE.

3. Prix des produits

Le prix des produits à payer par le client sera celui indiqué sur un devis en cours de validité et remis par ABET FRANCE ou, en l'absence de devis en cours de validité, le prix à payer sera celui indiqué sur le tarif d'ABET FRANCE applicable aux produits considérés, déduction faite de toute remise convenue par écrit entre ABET FRANCE et le client.

Les prix s'entendent hors taxes (TVA). Un exemplaire du tarif en vigueur peut être obtenu sur simple demande.

Les produits sont facturés selon la surface réelle en tenant compte que la dimension des plaques admet une tolérance de plus ou moins trois pour cent (Norme EN 438 : 2005).

Toute commande pour fabrication spéciale sera considérée comme exécutée si les quantités livrées sont conformes à cette commande à dix pour cent près en plus ou en moins.

4. Livraison

Les dates de livraison mentionnées sur les commandes ne sont qu'indicatives. Un retard de livraison, quel qu'il soit, ne peut donner lieu pour le client à dommages intérêts. Un retard inférieur à VINGT (20) jours ouvrés ne peut donner lieu à annulation des commandes en cours.

Un cas de « force majeure » désigne tout événement qui échappe à la volonté d'ABET France et qui empêche de façon temporaire ou permanente l'exécution de la commande ou du contrat.

Sont notamment constitutifs de cas de force majeure : les risques de gel, l'incendie, les catastrophes naturelles, les grèves, les pénuries de matières premières, les retards du fournisseur d'ABET FRANCE dans la livraison de produits, les restrictions d'importation ou d'exportation et autres entraves ou obstacles qui rendent partiellement ou totalement impossible la fabrication ou le transport des produits.

Et plus généralement tout événement qui échappe à la volonté d'ABET FRANCE et qui empêche de façon temporaire ou permanente l'exécution de la commande ou du contrat.

ABET FRANCE a le choix du mode de transport des produits. Le risque concernant les produits incombe au client à compter de la livraison à ce dernier ou à un tiers auquel le client fait appel.

Toute avarie doit être notifiée au transporteur dans les formes et délais légaux. En cas de retour, tout produit devra être renvoyé franco de port, après accord exprès d'ABET FRANCE.

Le client garantit que le lieu de destination convenu est accessible et praticable pour un véhicule de 40 tonnes. A défaut, la livraison sera effectuée à l'aide de véhicules plus légers, les risques et frais supplémentaires qui en découlent étant à la charge du client.

Le client fera son affaire personnelle de la disponibilité sur le lieu de livraison contractuel d'un chariot élévateur en parfait état de marche d'une capacité de charge de 2 500 kilogrammes et muni d'une fourche d'au moins 1.5 mètres.

Sous réserve des dispositions de l'article 6 relatives aux réclamations, ABET FRANCE exclut toute autre condition, garantie, déclaration et disposition, qu'elle soit expresse ou implicite et qu'elle découle ou non d'un règlement ou d'une loi, concernant ses livraisons des produits ou les retards apportés à leur livraison.

Si dans quelque cas que ce soit, ABET FRANCE procède à une nouvelle livraison d'un produit, ABET FRANCE est uniquement tenue de livrer un produit aussi similaire que possible mais non pas un produit strictement identique (même en cas d'application d'un code article similaire d'Abet, les lots de production différents pouvant varier entre eux).

5. Paiement

Les factures d'ABET FRANCE sont payables par virement à 30 jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture, sauf convention contraire établie par écrit.

ABET France ne reconnaît pas d'escompte pour un paiement anticipé.

Les frais liés aux opérations de paiement, notamment les frais bancaires et les frais d'expédition de documents, sont à la charge du client.

En cas de détérioration du crédit du client, ABET FRANCE pourra demander une sûreté réelle ou personnelle et, à défaut, exiger le paiement avant toute livraison.

Chaque fois qu' d'ABET FRANCE aura connaissance de difficultés financières du client mettant en péril ses créances ou en cas de changement dans la situation juridique d'un client ou pour tout client nouveau ou pour tout contrat ou toute commande exceptionnellement important(e), ABET FRANCE pourra avant acceptation de la commande, exiger, à son choix, le versement d'un acompte, l'obtention d'une garantie, voire le paiement complet des produits avant livraison ou le paiement en contre remboursement. A défaut d'obtention de cet acompte ou garantie ou paiement complet avant livraison ou accord pour paiement en contre remboursement, la commande sera nulle et non avenue.

Le simple défaut de paiement du client aux échéances et conditions définies au présent article 5 entraîne de plein droit l'exigibilité d'intérêts de retard à un taux égal au taux de l'intérêt légal majoré de 3 points de pourcentage, conformément aux dispositions de l'article 441-6 du code français de commerce.

Le défaut de paiement du client aux échéances et conditions définies au présent article 5 autorise ABET FRANCE, sans préjudice de tous ses autres droits, à suspendre toute livraison au client de produits relevant de tout contrat conclu entre lui et le vendeur ou de toute commande passée entre le client et ABET FRANCE, à l'exclusion de toute responsabilité ou indemnité de la part d'ABET FRANCE.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit le paiement par le client d'une indemnité forfaitaire par facture de 40 Euros pour frais de recouvrement.

Tout retard de paiement emporte de plein droit annulation de tous avantages en faveur du client stipulés par tout contrat signé avec ABET FRANCE.

6. Réclamations

Une réclamation désigne toute plainte du client concernant la qualité des produits, mais portant uniquement sur des vices de matière ou d'ouvrage dans le processus de fabrication. Dès réception des produits, le Client est tenu de les soumettre à des opérations de vérification destinées à constater qu'ils répondent aux spécifications contractuelles et sont exempts de vices.

Les réclamations du client pour les vices affectant les produits doivent être présentées à ABET FRANCE par écrit. Les réclamations pour vices apparents doivent être présentées dans les huit (8) jours à compter de la livraison et pour les vices cachés dès leur découverte par le client.

Les réclamations doivent mentionner les références de la commande, les numéros de facture et de documents d'expédition ainsi que tous les détails utiles relatifs au vice présumé.

Tout retour de produits lié à une réclamation, présentée en bonne et due forme et dans le délai ci-dessus par le client, doit faire l'objet d'une autorisation préalable et écrite d'ABET FRANCE.

Sous réserve des dispositions de l'article 10, au cas où ABET FRANCE reconnaîtrait le bien-fondé d'une réclamation présentée en bonne et due forme et dans le délai ci-dessus, ABET FRANCE aura le choix, comme bon lui semble, de procéder, en tenant compte des intérêts du client et de la nature de la réclamation entre :

- la livraison du ou des composants manquants et/ou
- une réfaction sous forme de réduction du prix et/ou
- le simple remplacement des produits et/ou,
- le remboursement du prix de vente moyennant renvoi, aux frais du client, des produits considérés.

ABET France sarl

BP 9154 - 108, Avenue Aristide Bergès - 73091 Chambéry cedex 9

Tél. + 33 (0)4 79 62 13 26 - Fax +33 (0)4 79 62 20 44

e-mail : stratifies@abet-france.fr - www.abet-france.fr

sarl au capital de 1 056 000 €uros - RC et Siret 775 653 181 00013 N° TVA intra FR 74 775 653 181

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le client ne peut suspendre son obligation de paiement et reste tenu de réceptionner et de payer les autres produits commandés et les envois partiels de la même commande.

Si un défaut est signalé au-delà des délais visés au présent article, les droits du client seront caducs.

7. Clause de Réserve de Propriété.

ABET FRANCE se réserve expressément la propriété des produits livrés jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. A défaut de paiement par le client d'une fraction de prix aux échéances convenues et TRENTE (30) jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception demeurée infructueuse, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à ABET FRANCE.

Les dispositions suivantes seront notamment applicables :

- restitution des produits à ABET FRANCE, dans le cas de résolution de la vente, assortie d'une évaluation en fonction de leur état (le client étant responsable des produits livrés).
- revendication des produits en cas de procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ou de sauvegarde.
- Aussi longtemps que les produits livrés sont soumis à la réserve de propriété d'ABET FRANCE, le client n'est autorisé à les ouvrir, transformer ou revendre que dans le cadre de l'exploitation normale de son entreprise. Le client n'est pas autorisé à donner ou constituer les produits en nantissement ou en gage ni à les grever de tous autres droits et privilèges. En cas d'ouvroison ou de transformation des produits par le client, ABET FRANCE aura un droit de (co)propriété sur les produits ouverts ou transformés et le client en sera détenteur également pour le compte d'ABET FRANCE.

8. Responsabilité.

Si la responsabilité d'ABET FRANCE devait être reconnue par une décision judiciaire, cette responsabilité, incluant la responsabilité pour défaut de livraison, livraison tardive de produits ou défaut des produits livrés ou à d'autres chefs pour des dommages sous quelque forme que ce soit, serait limitée à la valeur nette de la facture des produits concernés et, si l'ensemble de la facture ne porte pas uniquement sur ces produits, à la partie de la facture correspondant aux produits sur lesquels porte la responsabilité.

En outre, la responsabilité d'ABET FRANCE se limite en tout cas à chaque fois au montant qu'ABET FRANCE reçoit de son assureur en responsabilité civile dans le cadre des livraisons défectueuses. ABET FRANCE n'est pas responsable de dommages contre lesquels le client est assuré.

ABET FRANCE est exclusivement responsable des dommages directs. Par dommages directs, sont exclusivement entendus :

- les frais raisonnables pour constater la cause et l'étendue des dommages, dans la mesure où le constat concerne des dommages visés aux présentes conditions générales,
- tous les éventuels frais raisonnables engagés pour mettre les produits défectueux en conformité avec la commande, pour autant que la non-conformité puisse être imputée à ABET FRANCE,
- et les frais raisonnables engagés pour prévenir ou limiter les dommages, dans la mesure où le client prouve que ces frais ont conduit à limiter les dommages directs.

ABET FRANCE n'est jamais responsable de dommages indirects, incluant le préjudice résultant d'un retard de livraison, d'un manque à gagner ou de pertes commerciales, de dommages consécutifs, d'économies manquées ou de dommages dus à la stagnation ou à l'arrêt de l'exploitation, ni de frais de démontage du produit défectueux, de son ossature porteuse ou de frais de remise en place du nouveau produit éventuellement livré et de réparation de l'ossature porteuse, de frais pour (la réparation de) la peinture, le revêtement de la façade ou de la toiture, le montage et le démontage de la protection solaire ou autre, de l'éclairage, de nacelles des laveurs de vitres et d'autres frais de nature similaire. ABET FRANCE n'est pas responsable de préjudices, de quelque nature qu'ils soient, résultant de retards, dommages, lésions ou du non-respect des obligations d'ABET FRANCE occasionnés par des causes indépendantes de sa volonté.

ABET FRANCE n'est jamais responsable de dommages, quelle qu'en soit la nature, survenus suite à des conseils, des avis, des calculs ou d'autres informations concernant les produits donnés (par téléphone ou

non). Le client est à tout moment tenu d'examiner lui-même le sérieux des informations (y compris les informations fournies par ABET FRANCE) et l'adéquation des produits pour l'usage qu'il envisage.

ABET FRANCE n'est jamais responsable de dommages, de quelque nature que ce soit, du fait qu'ABET FRANCE s'est basée sur des données inexactes et/ou incomplètes fournies par le client ou en son nom à ABET FRANCE. ABET FRANCE n'est pas responsable du contrôle de l'exactitude et/ou de l'exhaustivité des informations que le client ou ses représentants ont fournies et/ou mises à disposition.

L'envoi par ABET FRANCE de messages par voie électronique s'effectue aux risques du client, sauf convention particulière conclue (par écrit entre ABET FRANCE et le client). ABET FRANCE décline toute responsabilité pour tout dommage survenant du fait qu'un message envoyé par voie électronique n'arrive pas à destination ou n'y arrive que sous forme incomplète ou incorrecte.

La clause de limitation de responsabilité prévue ci-dessus ne s'applique pas en cas de dol ou de faute lourde de la part d'ABET FRANCE.

Le client n'est pas autorisé, pour quelque motif que ce soit, y compris et sans être limitatif, en cas de quelque manquement que ce soit d'ABET FRANCE à la parfaite exécution de l'une quelconque de ses obligations contractuelles, à suspendre ou retarder l'exécution de ses obligations contractuelles, en particulier à suspendre ou retarder le règlement du prix de vente aux échéances et conditions définies en conformité avec l'article 5.

9. Emballage ou conditionnement

En cas de livraison des produits dans un emballage ou conditionnement vendu par ABET FRANCE au client, celui-ci a l'obligation de le retourner, à ses frais, à ABET FRANCE, en bon état et exempt de tous résidus de produits, au plus tard dans les trois mois suivant la livraison. .

A réception par ABET FRANCE conformément à ces modalités et délai, ABET FRANCE établira un avoir de l'emballage ou du conditionnement.

10. Droit de Résiliation

ABET FRANCE est autorisée à résilier une commande ou un contrat avec le client au moyen d'une notification écrite ou à suspendre l'exécution de ses obligations en vertu de la commande ou du contrat, le tout sans créer un quelconque droit à des dommages-intérêts pour le client, si l'exécution de la commande ou du contrat par ABET FRANCE est rendue plus difficile ou plus onéreuse ou est entravée, en particulier suite aux circonstances suivantes :

- force majeure telle que visée à l'article 4,
- si le client sollicite un sursis de paiement, ou si, dans le respect de la loi, une demande ou déclaration de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire est introduite à l'encontre du client,
- dans le cas où une saisie a été pratiquée sur un ou sur plusieurs éléments du patrimoine du client,
- dans le cas où, de l'avis raisonnable d'ABET FRANCE, la situation financière du client y donne motif.

11. Droits de propriété intellectuelle.

Le client ne peut prétendre à aucun droit relatif aux brevets, droits d'auteur, copyrights, dessins et modèles, noms commerciaux, marques commerciales ou logos, dont ABET FRANCE a la propriété ou l'usage (ci-après dénommés dans leur totalité les droits de propriété intellectuelle d'ABET FRANCE).

Le client, dès qu'il en aura connaissance, est tenu d'informer sans aucun retard ABET FRANCE de toute violation potentielle, alléguée, réelle ou menace de violation de tout droit de propriété intellectuelle d'ABET FRANCE, d'apporter tout son concours et toutes les informations qu'ABET FRANCE peut normalement exiger en ce qui concerne la violation et, à la demande et aux frais d' ABET FRANCE, il sera tenu de se joindre à toute procédure judiciaire ou autre en rapport avec la violation.

12. Loi applicable et Juridiction compétente.

Le droit applicable aux présentes conditions générales de vente et à toute commande et tout contrat est le droit français.

Tout litige ou différend entre ABET FRANCE et le client en relation avec une commande, un contrat, une livraison, un transport ou autre est de la compétence du Tribunal de Commerce de CHAMBERY, en France.

En cas de divergences entre les versions linguistiques sur l'interprétation des présentes conditions générales, c'est la version en langue française qui prévaudra.

ABET France sarl

BP 9154 - 108, Avenue Aristide Bergès - 73091 Chambéry cedex 9

Tél. + 33 (0)4 79 62 13 26 - Fax +33 (0)4 79 62 20 44

e-mail : stratifies@abet-france.fr - www.abet-france.fr

sarl au capital de 1 056 000 €uros - RC et Siret 775 653 181 00013 N° TVA intra FR 74 775 653 181